

BUDGET – FINANCES

GROUPE DES ÉLUS COMMUNISTES

**Conseil Régional
Réunion du 16 et 17 décembre 2010**

**Intervention : Débat d'Orientations Budgétaires 2011
Daniel Gilles**

Monsieur le Président,
Cher(e)s collègues,

A mon tour de dire quelques mots sur le contexte dans lequel nous pouvons situer ces orientations budgétaires au plan institutionnel et financier et sur leur architecture.

D'abord, pour rappeler que le gouvernement vient de faire passer à l'Assemblée Nationale, une réforme territoriale qui met largement en cause les équilibres des institutions territoriales et de la République, et qui aura des impacts négatifs des communes aux régions en passant par les départements et les EPCI. Une réforme qui traduit une volonté de recentralisation et d'abaissement de l'action publique et collective.

Au lieu de poursuivre une décentralisation démocratique et maîtrisée qui rend plus efficace l'action publique aux différents échelons nécessaires en la rapprochant des citoyens, en améliorant la démocratie et qui constitue par ailleurs un réel facteur de développement

Il s'agissait, au fond, peut-être, surtout, de passer en force, le peu fameux conseiller territorial que certains appellent «le cantonnier», avec un mode de scrutin qui renforcera le bipartisme en faisant fi de la proportionnelle, en mettant en cause la parité dans les assemblées, en réduisant le pluralisme et en tournant grossièrement le dos au fait et à l'ambition régional.

Je pense, par ailleurs, que ces fameux cantons qui sont appelés à être redécoupés donc «charcutés», n'ont guère de pertinence dans les grandes villes, dans les agglomérations et de moins en moins de légitimité ailleurs.

De plus, on a avancé un prétexte fallacieux et populiste de «diminuer» le coût des élus, ce qui est assez ridicule et «epsilonlesque», sans d'ailleurs faire des propositions sérieuses pour mieux articuler les administrations et les doublons existants entre l'Etat et les collectivités. Concrètement, en Bretagne il faudrait penser passer de 83 conseillers régionaux à 191!

Une réforme territoriale qui avait, aussi, paraît-il, pour but de clarifier les compétences.

Or, elle ne clarifiera rien du tout, parce que d'une part, cela est remis à plus tard et que de surcroît, je pense que les subsidiarités et la mise en cohérence de l'action publique à tous les étages, doivent être surtout le fait des discussions libres et de coopérations positives entre les collectivités.

On nous parlait aussi de simplification. J'ai bien l'impression, plus j'avance dans l'action publique, que tout cela se complexifie et devient bien confus.

Je crois que cette réforme continuera de soulever légitimement l'exaspération et le refus de milliers et de milliers d'élus locaux et ceci au-delà des sensibilités des uns et des autres. Parce qu'elle vise, finalement, à abaisser l'action publique, à abaisser également les services publics locaux, ceux-ci étant d'ailleurs particulièrement visés par l'appétit des marchés comme on dit aujourd'hui.

Et peut-être que ce qui est visé aussi, c'est l'engagement des milliers d'hommes et de femmes élus dans nos communes et nos territoires qui, quelque part, s'engagent pour l'action publique, pour l'intérêt général, pour faire du bien, et qui s'acharnent, avec le concours des administrations, à réaliser les équipements, les aménagements, les actions utiles aux populations, en travaillant aussi à accompagner, à développer les initiatives et les projets de leurs territoires.

Alors tandis que le recours constitutionnel se poursuit, je ne forme qu'un vœu : qu'une nouvelle majorité puisse faire prendre à cette réforme le chemin qu'elle mérite: celui des poubelles de l'histoire.

2ème élément de ce contexte, ce sont les lois de finances et le contexte financier qui a été excellemment rappelé par notre collègue Pierrick Massiot. L'ensemble des lois de finances successives et les mécanismes des finances locales s'attachent à corseter régulièrement les recettes des collectivités et à diriger leurs dépenses. Elles vont toutes dans le même sens depuis de nombreuses années.

Après avoir abaissé -cela a été rappelé par plusieurs déjà - l'action publique nationale, en réduisant grossièrement la participation des plus fortunés à l'effort national -bouclier fiscal et j'en passe - ce qui a conduit à l'envolée des déficits , aux RGPP qu'on connaît trop, aux non remplacement systématique des gens qui partent en retraite dans la Fonction Publique, aux transferts de charges toujours plus nombreux...

en s'attaquant par tranches à la Taxe Professionnelle, en réduisant donc l'apport nécessaire du monde économique à l'action publique locale, on parle cette année de 9 milliards d'euros.

Cette fois, quelque part, c'est clair. On s'en prend de manière encore plus forte que d'habitude aux recettes des collectivités en les asséchant ou en supprimant pour celles-ci la possibilité des décisions permettant leur dynamisme.

Cela touche particulièrement les régions qui, en quelques années, sont passées de 60% d'autonomie fiscale à moins de 5%. Elles ont peut-être le tort d'être gérées à Gauche et d'avoir été largement confirmées.

Les Départements, eux, subissent de plein fouet le transfert des charges sociales dans une période où la crise économique les fait augmenter très significativement jusqu'à étrangler certains d'entre eux. Cela les conduit à réduire leur action de proximité et nombreux sont ceux qui nous demandent de compenser.

La réforme n'épargne guère les EPCI sauf peut être certaines métropoles, et, pour ce qui concerne les communes, elles subissent aussi le gel global des concours de l'Etat!

Après le Pacte de Croissance qu'on a connu à une certaine époque, après le Pacte de Stabilité, nous en sommes bien arrivés à un Pacte d'Austérité avec ce gel global, au niveau zéro progression donc des concours de l'Etat. alors que tout augmente. Le panier du Maire, comme celui du Président de région augmentent, quant à eux, régulièrement.

Pour notre région, **notre état d'esprit** est évidemment de nous battre pour desserrer l'étau et gagner des évolutions en termes de recettes.

Je persiste et je signe en continuant de réclamer une imposition sur les actifs financiers des entreprises, des banques, alimentant un fond national permettant une péréquation véritable mais aussi par exemple un versement transport régional tant il est vrai que les grands chantiers ferroviaires, routiers, portuaires aéroportuaires s'ils seront positifs pour les ménages sont aussi cruciaux pour le monde économique.

On voit bien que le bricolage : des compensations opaques et bloquées, des dotations gelées, 25% de la Valeur Ajoutée, une pincée d'IFER et une TIPP même modulée ne pourra résister très longtemps à la réalité et aux besoins des régions de France et aux besoins de décentralisation.

Notre état d'esprit c'est aussi d'approuver le fait que globalement les orientations proposées permettent un équilibre entre la continuité de politiques issues des choix des bretonnes et des bretons, l'élan et les évolutions donnés par celles-ci pendant les six dernières années ; et les nouvelles ambitions que nous portons pour ce nouveau mandat.

Oui, nous sommes satisfaits de pouvoir affirmer que le Conseil régional tiendra tous ses engagements, honorera ses signatures contractuelles, et pourra faire face, selon ses moyens, aux grands investissements dont notre région a besoin.

Oui, nous sommes favorables à assumer pleinement BGV et les investissements TER et préparer leur poursuite.

Oui nous souhaitons prolonger les efforts en matière portuaire et aéroportuaire, routière, aussi.

Oui, il faut poursuivre un PPI ambitieux pour les lycées, tenir nos engagements contractualisés concernant par exemple l'enseignement supérieur ou la recherche, l'innovation ou des projets priorités.

Et oui, il nous faut nous engager fortement sur le numérique et le très haut débit, sur le bouclage électrique comme sur les questions énergétiques en général tout en maintenant nos efforts pour l'aménagement, l'environnement, les projets des territoires, les équipements utiles culturels, sportifs ou autres, les services publics locaux.

Je trouve méritoire de projeter pour 4 ans un investissement de 350M€/an, hors BGV et remboursement de capital de la dette, ce qui conserve l'ambition et notre capacité d'être un bon catalyseur de l'action publique dans maints domaines.

Cela est possible grâce à la bonne maîtrise financière de ces dernières années que les tableaux comparatifs du document corroborent. Cela a aussi une contrepartie: la nécessité de contraindre fortement l'évolution des dépenses de fonctionnement alors que l'on sait qu'elles sont parmi les plus faibles par habitant en France et en particulier pour ce qui concerne le personnel.

Ceci au passage rend les rengaines entretenues concernant les dépenses somptuaires des régions ici sur certains bancs assez ridicules. Mais, elles nous obligent aussi à être attentifs pour savoir poursuivre le redéploiement des moyens de secteurs autrefois servis sans grande sélectivité, ni contrôle (on peut penser à certains transferts d'argent public vers certains groupes économiques).

Ces moyens méritent d'être redirigés vers des secteurs historiquement moins bien lotis et pourtant au cœur de nos préoccupations ou des volontés portées dans notre programme et approuvées largement par les bretonnes et les bretons.

Cela doit nous conduire à des efforts différenciés selon les missions et nos priorités., en gardant toujours en tête les besoins de solidarité, de services publics, d'efforts pour notre jeunesse ou d'innovation y compris sociale que les effets de la crise accentue encore.

Je veux pour conclure, redire ici mon rejet global d'une mauvaise réforme territoriale, du gel des concours de l'Etat, de l'abaissement grossier des justes contributions du monde économique et financier, ainsi que celle des plus favorisés, de la domination des puissances d'argent.

Je veux également redire la nécessité absolue de nouvelles décisions et orientations budgétaires et politiques tant pour notre région qui, comme vous nous l'avez rappelé, Monsieur le Président, approchera les 4 millions d'habitants en 2040, et mérite plus que jamais son ambition.

Ce qui n'exclut absolument pas de retrouver le rêve français et républicain, de réinventer un projet européen et de fonder une régulation et un ordre mondial en privilégiant l'humain.

